

États financiers de

VISION MONDIALE CANADA

Exercice clos le 30 septembre 2014

VISION MONDIALE CANADA

États financiers

Exercice clos le 30 septembre 2014

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers

Bilan	1
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets.....	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Yonge Corporate Centre
4100, rue Yonge, Bureau 200
Toronto (Ontario) M2P 2H3
Canada

Téléphone (416) 228-7000
Télécopieur (416) 228-7123
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de Vision Mondiale Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Vision Mondiale Canada, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2014, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Vision Mondiale Canada au 30 septembre 2014 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

11 décembre 2014
Toronto, Canada

VISION MONDIALE CANADA

Bilan

Au 30 septembre 2014, avec informations comparatives pour 2013

	2014	2013
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et placements à court terme	31 148 979 \$	27 856 678 \$
Débiteurs	3 291 512	3 504 210
Sommes à recevoir d'organismes affiliés (note 4)	–	5 013 470
Charges payées d'avance	2 515 269	3 736 075
	<u>36 955 760</u>	<u>40 110 433</u>
Placements (note 2)	7 065 875	5 965 829
Immobilisations (note 3)	17 633 934	17 370 471
	<u>61 655 569 \$</u>	<u>63 446 733 \$</u>

Passif et actifs nets

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	9 926 497 \$	12 537 697 \$
Sommes à verser à des organismes affiliés (note 4)	136 684	–
Apports reportés (note 6)	26 515 755	25 633 756
	<u>36 578 936</u>	<u>38 171 453</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	2 629 031	2 745 877
Actifs nets		
Investissements nets en immobilisations (note 9)	15 004 903	14 624 594
Actifs nets non grevés d'affectations	6 182 055	6 971 214
Actifs nets reçus à titre de dotations	1 260 644	933 595
	<u>22 447 602</u>	<u>22 529 403</u>
Engagements (note 14)		
	<u>61 655 569 \$</u>	<u>63 446 733 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, président du conseil

_____, trésorier

VISION MONDIALE CANADA

État des résultats

Exercice clos le 30 septembre 2014, avec informations comparatives pour 2013

	2014	2013
Produits		
Dons		
Programme de parrainage d'enfants	222 090 430 \$	225 663 722 \$
Programme sans parrainage	47 741 896	44 057 500
Dons en nature	72 494 988	75 176 823
Subventions gouvernementales et autres		
En espèces (note 10)	43 025 365	21 616 643
Dons en nature	26 116 240	21 874 641
Revenu de placement et autres produits (note 11)	2 073 359	2 134 192
	413 542 278	390 523 521
Charges		
Programmes		
Programmes internationaux	325 601 355	302 223 076
Programmes canadiens	2 409 870	2 752 684
Programmes de sensibilisation et d'éducation du public	6 844 109	6 281 443
	334 855 334	311 257 203
Soutien		
Campagnes de financement	54 853 428	55 476 393
Administration		
Canada	19 482 878	20 415 301
International	4 759 488	4 463 468
	24 242 366	24 878 769
	79 095 794	80 355 162
	413 951 128	391 612 365
Excédent des charges sur les produits	(408 850) \$	(1 088 844) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

VISION MONDIALE CANADA

État de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 30 septembre 2014, avec informations comparatives pour 2013

				2014	2013
	Investissements nets en immobilisations (note 9)	Non grevés d'affectation	Reçus à titre de dotations	Total	Total
Actifs nets à l'ouverture de l'exercice	14 624 594 \$	6 971 214 \$	933 595 \$	22 529 403 \$	23 618 247 \$
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) (note 9)	(1 560 945)	1 152 095	-	(408 850)	(1 088 844)
Dotations reçues	-	-	327 049	327 049	-
Investissements en immobilisations, montant net (note 9)	1 941 254	(1 941 254)	-	-	-
Actifs nets à la clôture de l'exercice	15 004 903 \$	6 182 055 \$	1 260 644 \$	22 447 602 \$	22 529 403 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

VISION MONDIALE CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 septembre 2014, avec informations comparatives pour 2013

	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Excédent des charges sur les produits	(408 850) \$	(1 088 844) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	1 679 505	1 526 444
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(116 846)	(116 846)
Gain à la cession d'immobilisations	(1 714)	(31 855)
Gains non réalisés sur les placements	(128 824)	(548 477)
Gains réalisés à la vente de placements	(387 170)	(145 506)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie lié à l'exploitation		
Débiteurs	212 698	(669 028)
Charges payées d'avance	1 220 806	(1 531 196)
Créditeurs et charges à payer	(2 611 200)	4 168 151
Sommes à payer / à recevoir d'organismes affiliés	5 150 154	(4 965 198)
Apports reportés	881 999	3 209 040
	<u>5 490 558</u>	<u>(193 315)</u>
Activités de financement		
Dotations	327 049	-
Activités d'investissement		
Variation des placements, montant net	(584 052)	(154 384)
Produit net tiré de la vente d'immobilisations	1 714	31 855
Acquisition d'immobilisations	(1 942 968)	(1 666 685)
	<u>(2 525 306)</u>	<u>(1 789 214)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements à court terme		
	3 292 301	(1 982 529)
Trésorerie et placements à court terme, à l'ouverture de l'exercice		
	27 856 678	29 839 207
Trésorerie et placements à court terme, à la clôture de l'exercice		
	<u>31 148 979 \$</u>	<u>27 856 678 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 septembre 2014

Activités de l'organisme

Vision Mondiale Canada (l'« organisme ») est un organisme humanitaire chrétien de secours, de développement et de défense des droits aidant les enfants, les familles et les collectivités à combattre la pauvreté et l'injustice.

Inspiré par des valeurs chrétiennes, l'organisme œuvre auprès des personnes les plus démunies du monde. Il est au service de tous, sans égard à la religion, à la race, à l'origine ethnique ou au sexe.

Vision Mondiale (« VM ») est une affiliation internationale qui compte des bureaux dans plus de 100 pays (les « entités de VM »). Grâce à cette association et aussi grâce à son aptitude à tisser des liens avec des collectivités locales, l'organisme fournit aux collectivités les moyens qui les aideront à devenir durables.

Vision Mondiale International (« VMI ») prête son soutien à l'organisme en lui facilitant la coordination, la mise sur pied et le suivi des programmes dans les pays d'outre-mer afin de veiller à ce que les fonds et les biens fournis par les donateurs de VM soient utilisés de manière à en faire profiter directement les personnes qui en ont besoin et à répondre précisément aux besoins de l'enfant.

Vision Mondiale Canada est un organisme de bienfaisance sans but lucratif constitué en vertu des lois du Canada à titre de société sans capital-actions (numéro d'enregistrement 1193 04855 RR0001) et est, par conséquent, exempté de l'impôt sur les bénéfices, sous réserve du respect de certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

1. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies dans le cadre de la préparation des états financiers sont résumées ci-après :

a) Constatation des produits

L'organisme comptabilise les apports selon la méthode du report. Les produits qui font l'objet de conditions précises quant à leur utilisation (apports affectés) sont reportés jusqu'à ce que les conditions soient remplies. Les produits qui ne sont grevés d'aucune restriction quant à leur utilisation sont constatés lorsqu'ils sont reçus. L'utilisation des produits tirés des subventions des gouvernements est assujettie à une vérification par ces derniers.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode linéaire à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2014

1. Principales méthodes comptables (suite)

Les dons en nature sont comptabilisés à la juste valeur de marché. Ils sont constatés uniquement si l'organisme en prend possession ou possession en droit et si l'organisme est le bénéficiaire d'origine du don, s'il œuvre en partenariat avec l'organisme qui est l'utilisateur final, ou s'il affecte l'apport aux programmes de VM. Les dons en nature sont comptabilisés à titre de produits au moment où ils sont distribués à des fins caritatives aux organismes qui en sont les utilisateurs finaux.

L'organisme est nommé en qualité de bénéficiaire dans certains testaments. Dans certains cas, les legs comportent des accords de fiducie administrés par des tiers n'étant pas contrôlés par l'organisme. Les produits tirés de ces accords (intérêts ou capital) sont constatés au moment de leur réception.

Les dotations sont constatées à titre d'augmentations directes des actifs nets. Elles doivent être conservées en permanence et seul le produit qui en découle peut servir au soutien des activités de l'organisme.

Le revenu de placement, qui est constaté selon la comptabilité d'exercice, inclut les intérêts créditeurs, les dividendes, les gains réalisés à la vente de placements et les variations des gains non réalisés sur les placements.

b) Services de bénévolat

Les services fournis par des bénévoles ne sont pas présentés dans les états financiers ci-joints, car il n'existe aucune méthode objective permettant de mesurer la valeur de ces services. Toutefois, de nombreux bénévoles ont consacré beaucoup de leur temps à l'organisme.

c) Activités internationales

L'organisme traite tous les fonds remis à VM et aux entités de VM comme des charges liées aux programmes et une partie est affectée aux frais d'administration sur le plan international.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2014

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Répartition des charges

La comptabilisation et la présentation des charges sont effectuées selon les programmes et les services de soutien. Certains dirigeants et employés remplissent de nombreuses fonctions ayant trait aux programmes, aux campagnes de financement et à l'administration. Par conséquent, les salaires sont établis en fonction du temps consacré à ces activités. Les autres charges d'exploitation et les frais généraux, y compris les honoraires de professionnels et de conseil, les dépenses de publicité et de promotion, les frais de déplacement et les charges locatives ont été répartis en fonction des avantages dont bénéficient chacun des programmes et des services de soutien. Ces répartitions sont examinées tous les ans, elles sont mises à jour et appliquées prospectivement.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme a choisi de comptabiliser ces instruments financiers à la juste valeur.

Les coûts de transaction liés à l'acquisition de placements sont pris en compte dans la juste valeur inscrite aux bilans et les coûts de transaction liés à la vente de placements sont passés en charges au cours de l'exercice où ils sont engagés. Les variations de la juste valeur sont présentées comme un gain ou une perte non réalisé aux états des résultats.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2014

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, aux taux annuels suivants :

Bâtiment	2,5 % - 20,0 %
Systèmes informatiques	20,0 % - 33,3 %
Mobilier et agencements	10,0 % - 20,0 %

g) Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de fin d'exercice. Les produits et les charges ont été convertis selon les taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes découlant de ces méthodes en matière de conversion sont compris dans le montant net du revenu de placement et des autres produits à l'état des résultats.

h) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Placements

	2014		2013	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Actions canadiennes	707 163 \$	950 916 \$	717 586 \$	929 667 \$
Actions étrangères	1 333 844	1 697 510	2 072 197	2 303 377
Obligations	3 347 824	3 421 281	2 390 555	2 453 424
Placements à court terme	979 213	996 168	279 301	279 361
	6 368 044 \$	7 065 875 \$	5 459 639 \$	5 965 829 \$

Les obligations ont un rendement à l'échéance variant de 1,70 % à 10,95 % et elles viennent à échéance entre novembre 2014 et novembre 2023.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2014

2. Placements (suite)

a) Gestion du risque d'investissement

La gestion du risque a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à toutes les activités de l'entreprise et au contexte d'exploitation connexe. Les placements sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt, au risque de marché et au risque de change. L'organisme dispose de politiques et de procédures officielles qui établissent la répartition cible de ses actifs. En outre, ses politiques exigent que les placements fassent partie de catégories diversifiées et elles établissent des plafonds au chapitre de l'exposition à des placements individuels.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient une incidence sur la valeur des placements à court terme détenus par l'organisme. Ce dernier gère ce risque en détenant essentiellement des dépôts à terme et en échelonnant les échéances des placements qu'il détient.

c) Risque de marché

Le risque de marché résulte de la négociation de titres de capitaux propres, d'obligations et de placements à court terme. Les fluctuations sur les marchés exposent l'organisme à un risque de perte. L'organisme atténue ce risque au moyen de contrôles qui lui permettent de surveiller et de limiter les niveaux de concentration.

d) Risque de change

Le risque de change découle des gains et des pertes attribuables aux fluctuations des taux de change des titres de capitaux propres étrangers de l'organisme.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2014

3. Immobilisations

			2014	2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	3 830 577 \$	– \$	3 830 577 \$	3 830 577 \$
Bâtiment	15 270 392	4 839 445	10 430 947	10 586 535
Systèmes informatiques	5 487 040	3 405 247	2 081 793	1 753 914
Mobilier et agencements	5 986 719	4 696 102	1 290 617	1 199 445
	30 574 728 \$	12 940 794 \$	17 633 934 \$	17 370 471 \$

4. Opérations et soldes entre apparentés

Au cours de l'exercice, l'organisme a fourni à VM un financement en espèces de 209 048 467 \$ (187 449 542 \$ en 2013) et des dons sous forme de biens d'une valeur de 100 617 400 \$ (96 942 149 \$ en 2013). Au 30 septembre 2014, une somme de 136 684 \$ était à verser à VM (5 013 470 \$ était à recevoir de VM en 2013). Ces sommes ne portent pas intérêt.

5. Facilité de crédit

La facilité de crédit de l'organisme est constituée d'un emprunt d'exploitation d'un maximum de 5 000 000 \$. Les prélèvements sur cet emprunt d'exploitation portent intérêt au taux préférentiel de la banque et l'emprunt est remboursable à vue. Au 30 septembre 2014, l'organisme avait un solde de 25 000 \$ sur cet emprunt d'exploitation (25 000 \$ en 2013). La facilité de crédit de l'organisme est garantie par un contrat de garantie générale, par une hypothèque de premier rang grevant le terrain et le bâtiment se chiffrant à 14 000 000 \$ et par une cession d'assurance contre l'incendie.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2014

6. Apports reportés

Les apports reportés comprennent les fonds reçus des programmes de parrainage d'enfants, des programmes sans parrainage, des subventions gouvernementales et d'événements spéciaux et d'autres fonds reçus qui, aux 30 septembre 2014, n'avaient pas encore été dépensés, comme l'indique le tableau qui suit :

	2013	Fonds reçus	Fonds constatés à titre de produits	2014
Programmes de parrainage d'enfants	12 264 796 \$	222 781 544 \$	222 090 430 \$	12 955 910 \$
Programmes sans parrainage				
Dons	6 567 202	50 931 070	47 625 050	9 873 222
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	—	116 846	116 846	—
	6 567 202	51 047 916	47 741 896	9 873 222
Subventions gouvernementales et autres	6 583 827	40 065 986	43 025 365	3 624 448
Événements spéciaux et autres	217 931	360 457	516 213	62 175
	25 633 756 \$	314 255 903 \$	313 373 904 \$	26 515 755 \$

Les apports reportés qui sont constatés comme des produits sont inclus dans les programmes de parrainage d'enfants, les programmes sans parrainage et les subventions gouvernementales et autres à l'état des résultats.

Les apports reportés de 26 515 755 \$ (25 633 756 \$ en 2013) se composent de liquidités soumises à des restrictions de 26 402 788 \$ (25 483 890 \$ en 2013) qui sont regroupées dans la trésorerie et les placements à court terme au bilan et d'une somme à recevoir du Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (« MAECD ») de 112 967 \$ (149 866 \$ en 2013) qui est incluse au bilan.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2014

7. Créiteurs et charges à payer

Les créiteurs et charges à payer comprennent un montant de 73 316 \$ (98 195 \$ en 2013) au titre de sommes à remettre à l'État, englobant les montants à payer en ce qui a trait à la taxe de vente harmonisée et aux cotisations sociales.

8. Apports reportés afférents aux immobilisations

	2014	2013
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 745 877 \$	2 862 723 \$
Moins les sommes amorties par imputation aux produits	116 846	116 846
Solde à la clôture de l'exercice	2 629 031 \$	2 745 877 \$

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la somme non amortie des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations est inscrit dans les dons aux programmes sans parrainage à l'état des résultats.

9. Investissements nets en immobilisations

a) Les investissements nets en immobilisations sont calculés comme suit :

	2014	2013
Immobilisations	17 633 934 \$	17 370 471 \$
Sommes financées par des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 629 031)	(2 745 877)
	15 004 903 \$	14 624 594 \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2014

9. Investissements nets en immobilisations (suite)

b) La variation des actifs nets investis en immobilisations est calculée comme suit :

	2014	2013
Excédent des charges sur les produits		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	116 846 \$	116 846 \$
Amortissement des immobilisations	(1 679 505)	(1 526 444)
Gain à la cession d'immobilisations	1 714	31 855
	(1 560 945) \$	(1 377 743) \$
Investissements en immobilisations, montant net		
Acquisition d'immobilisations	1 942 968 \$	1 666 685 \$
Produit net tiré de la vente d'immobilisations	(1 714)	(31 855)
	1 941 254 \$	1 634 830 \$

10. Subventions gouvernementales et autres (en espèces)

	2014	2013
MAECD	31 918 200 \$	12 441 268 \$
Conseil manitobain pour la coopération internationale	165 000	120 000
Programme alimentaire mondial	6 867 031	6 417 696
Organisation mondiale de la santé	1 673 315	690 730
Autres organismes non gouvernementaux	2 401 819	1 946 949
	43 025 365 \$	21 616 643 \$

11. Revenu de placement et autres produits

	2014	2013
Intérêts créditeurs	669 339 \$	738 420 \$
Revenu de dividendes	67 706	23 327
Gains réalisés à la vente de placements	387 170	145 506
Gains non réalisés sur les placements	128 824	548 477
Autres	820 320	678 462
	2 073 359 \$	2 134 192 \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2014

12. Régime de retraite

L'organisme administre un régime de retraite à cotisations déterminées. Les actifs du régime de retraite sont détenus séparément, dans un fonds administré de façon indépendante. La charge de retraite est équivalente au montant des cotisations versées par l'organisme.

Les cotisations versées et passées en charges par l'organisme au cours de l'exercice se sont élevées à 1 754 324 \$ (1 762 897 \$ en 2013).

13. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur de la trésorerie et des placements à court terme, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des sommes à verser à des organismes affiliés se rapproche de la valeur comptable de ces instruments financiers en raison de la courte durée du terme à courir jusqu'à leur échéance. La juste valeur des placements est présentée à la note 2.

14. Engagements

L'organisme a conclu certains contrats en vue de louer des locaux ainsi que du matériel de bureau. Les paiements minimaux futurs devant être versés, annuellement et au total, aux termes de contrats de location non résiliables ayant des durées initiales ou résiduelles de un an ou plus, s'établissaient comme suit au 30 septembre 2014 :

2015	
2016	367 000 \$
2017	352 000
2018	320 000
2019	203 000
Par la suite	88 000
	250 000
	<hr/>
	1 580 000 \$

15. Gestion du capital

L'organisme définit son capital comme étant les montants inclus dans ses actifs nets. L'objectif de l'organisme, en ce qui concerne la gestion de son capital, est de préserver sa capacité à poursuivre son exploitation, de manière à pouvoir continuer de donner à la population les avantages et les services qui conviennent. Une portion du capital de l'organisme est soumise à des restrictions aux fins des dotations.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2014

16. Collecte de fonds par voie de sollicitation

Les services d'entreprises spécialisées dans la collecte de fonds ont été retenus pour inciter, pour le compte de l'organisme, la population à faire des dons, principalement afin de financer le parrainage d'enfants. La rémunération de ces entreprises est calculée selon un taux horaire et, au cours de l'exercice, une somme de 13 792 835 \$ (13 887 185 \$ en 2013) a été versée à titre de rémunération à des tiers spécialisés dans la collecte de fonds.

17. Répartition des charges

Une partie des activités liées aux campagnes de financement et à l'administration, à savoir les bureaux de direction, le système informatique, les finances et les installations, apporte un soutien direct aux programmes. Elles ont été réparties comme suit :

	2014	2013
Programmes		
Programmes internationaux	2 846 629 \$	2 652 208 \$
Programmes de sensibilisation et d'éducation du public	3 126 554	2 620 557
	<u>5 973 183 \$</u>	<u>5 272 765 \$</u>
Soutien		
Campagnes de financement	(3 016 262) \$	(2 975 825) \$
Administration	(2 956 921)	(2 296 940)
	<u>(5 973 183) \$</u>	<u>(5 272 765) \$</u>

Une partie des activités liées aux programmes, en particulier les programmes internationaux et les programmes de sensibilisation et d'éducation du public, se rapporte à des activités liées aux campagnes de financement et à l'administration. Ces activités ont été réparties comme suit :

	2014	2013
Soutien		
Campagnes de financement	491 995 \$	989 508 \$
Administration	454 296	654 064
	<u>946 291 \$</u>	<u>1 643 572 \$</u>
Programmes		
Programmes internationaux	(301 857) \$	(461 482) \$
Programmes de sensibilisation et d'éducation du public	(644 434)	(1 182 090)
	<u>(946 291) \$</u>	<u>(1 643 572) \$</u>

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2014

18. Informations sur le MAECD

Fonds de contrepartie pour le typhon Haiyan de 2013

Le gouvernement du Canada a créé le Fonds de contrepartie pour le typhon Haiyan de 2013, pour lequel il s'est engagé de verser un dollar pour chaque dollar admissible versé par un organisme de bienfaisance canadien enregistré et admissible, et ce, entre le 9 novembre 2013 et le 23 décembre 2013. Le MAECD gère séparément le Fonds de contrepartie pour le typhon Haiyan de 2013 et les organismes de bienfaisance canadiens enregistrés qui recueillent les dons admissibles ne recevront pas directement de montant équivalent. L'organisme a amassé un montant de 6 878 798 \$ en dons admissibles pour la période allant du 9 novembre 2013 au 23 décembre 2013.

19. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers pour l'exercice en cours.

